

LE PETIT MICHELOIS

Bulletin Municipal n°8

juillet 2024



Comité des fêtes il y a 40 ans...



« Les fêtes sont le temps où l'on partage ce que l'on a de meilleur. »

Auteur anonyme

Dans ce numéro

- La vie associative
- Coup de projecteur
- La relève
- L'espace jeune
- Ambassadeur du don d'organes
- 1944 la libération
- Tribune libre et chronique météo
- Le Plan Communal de Sauvegarde



Bon anniversaire

LE MOT DU MAIRE

Saint Micheloises, Saint Michelois,

Depuis le 13 avril 2024, Saint Michel sur Savasse est village ambassadeur du don d'organes.

C'est une démarche nationale, portée localement par l'association « France Rein », qui contribue à faire la promotion du don d'organes.

La loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevés. Au nom de la solidarité nationale, c'est le principe du consentement présumé qui a été choisi. Tout est en théorie clairement défini, sauf que dans les faits c'est un peu différent. En effet, faute d'avoir évoqué le sujet de son vivant, la famille s'oppose très souvent au prélèvement d'organes du défunt, argumentant qu'elle n'avait pas l'accord formel et la volonté de celui-ci de les donner.

Un seul donneur peut sauver plusieurs vies, la science et les techniques opératoires sont en constante évolution. Aujourd'hui une personne en insuffisance rénale de 75 ans peut se faire greffer un rein d'un donneur de son âge. Le rein est l'organe le plus couramment greffé, mais le foie, le cœur, les poumons, le pancréas et des parties de l'intestin peuvent être prélevés. Les médecins peuvent également greffer des tissus tels que des artères, des valves cardiaques, des veines, des tendons, des ligaments et aussi la cornée qui représente actuellement le plus grand nombre d'actes chirurgicaux.

Nous avons décidé de nous associer à cette démarche car elle s'inscrit dans le champ de valeurs que nous portons : solidarité, partage, engagement et responsabilité.

Alors évoquons le sujet en famille, pour s'assurer du consentement de chacun, afin que le jour de la prise de décision nous ayons tous les éléments de réponse.

N'hésitez pas à venir en mairie pour des informations complémentaires.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Pierre COLOMB

► Vin d'honneur

La municipalité vous convie au traditionnel apéritif de la vogue



le dimanche 7 juillet à 11h00

REALISATIONS

Réalisations

- Sécurité de la traversée du village, aménagement des carrefours et de l'accès au city parc.



Projets

- Enseigne mairie
- Réfection des toitures de la bascule et du bûcher
- Aménagement de la rue du Chalon
- Remplacement des menuiseries des appartements de la Cure
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Aménagement de la cour de l'école



LA VIE ASSOCIATIVE



Cette année, le Comité des Fêtes de Saint Michel a 40 ans et pour célébrer cet anniversaire nous organisons pour la première fois une Fête Médiévale accompagnée d'un grand marché d'artisans, producteurs et commerçants. Plus de quarante intervenants animeront ces 2 journées. Trois troupes planteront leur campement place Val Fontaine : Le Clan d'Helvie, La Compagnie des Trente et les Prérégrins d'Ycelieu. Equid Evens donnera un spectacle équestre le samedi et le dimanche. Les troubadours Galapiat se chargeront de l'animation musicale et les Mestels des jeux pour les enfants.

Patrick DUBUISSON—Président

Fête Médiévale
Saint-Michel sur Savasse

Marché médiéval
Banquet médiéval
Samedi soir et dimanche midi
Feu d'artifice
Samedi à 23h

6 de 14h
& 7 à 19h
juillet 2024



Programme des Festivités

Programme samedi 6 juillet

- 14h
Ouverture officielle de la fête
- 15h
Chasse au trésor
(de 6 à 12 ans, limitée aux 100 premiers inscrits)
- 18h
Spectacle équestre
- 19h
Apéritif offert par le Comité des Fêtes
- 20h
Banquet musical médiéval
Menu à 12€ / enfant 6€
- 22h
Spectacle de feu
- 23h
Feu d'artifice

Programme dimanche 7 juillet

- 10h30
Remise officielle de la statue de St-Michel à la municipalité
- 11h
Apéritif offert par la municipalité
- 13h
Banquet médiéval
Menu à 20€ / enfant 6€
- 15h30
Parade médiévale
- 16h30
Election de la Princesse et du Prince de la fête
- 17h
Spectacle équestre
- 18h
Tirage de la tombola

ACCÈS
GRATUIT

Animations gratuites sur les 2 jours

Marché Médiéval, Animation des campements, Atelier de tissage et broderie, Troubadours, Déambulations et Animations de rue, Jeux médiévaux, Tir à l'arc, Présentation d'armes, Combat etc..

Pour participer pleinement à la fête, venez costumés...



LA VIE ASSOCIATIVE

Fête Médiévale

Saint-Michel sur Savasse

6 & 7
juillet
2024

Campements

La Compagnie des Trente

- Déambulation en costume dans le village
- Fabrication d'un boutis selon les techniques du XIV^{ème} par Dame Tiphaine de Chemillé
- Fabrication et présentation de ceintures de noblesse sur métier à tisser aux cartes
- Frappe de monnaie par le monnayeur et faussaire Jehan dit le Goupil
- Dressage d'une table de noblesse
- Présentation d'une grande arbalète sur socle et de ses différents projectiles
- Stand d'arbalètrie avec un maître arbalétrier qui vous fera voyager à travers les âges en vous présentant sa riche collection d'armes du diable
- Médecine au XIV^{ème} siècle par Guy de Chaulliac et son assistant



Le Clan d'Helvie

- Ripaille sur le camp, cuisine
- Travail de la laine, tissage, broderie et couture (atelier de découverte des techniques)
- Animations de rue (leur plus grande occupation est de semer le trouble, de déranger les visiteurs, harceler les troupes en ordre de marche)
- Atelier histoire des Vikings Suédois
- Présentation d'armes et combat léger



Les Pèlerins D'ycellieu

- Echoppes
- Camp guerrier
- Maniement d'armes
- Râtelier d'armes
- Lancer d'armes (à partir de 8 ans)
- Spectacle de feu
- Tir à l'arc
- Déambulation en costume dans le village



Animations

Equid'Events

- Un chevalier et sa monture magnifiquement carapaçonné présentent un numéro de dressage



Galapiat

- Musique médiévale déambulation, mini-concerts
- Atelier musical enfants



Les Mestels

- Jeux de plein air originaux sur le thème du moyen-âge : catapulte, bombarde, épées et fourreaux, poternes, basilic, licorne, poule aux œufs d'or etc...



Sculpture et littérature



• Serge Moret Maître artisan tailleur de pierre, spécialiste de la pierre de Bourgogne et organisateur de stages de taille de pierre pour les particuliers et les entreprises, il nous accompagne depuis 2016 pour réaliser la statue de l'archange Saint-Michel.

Cette statue sera remise officiellement à la commune le dimanche 7 juillet.



• Chloé Dubreuil écrivaine et animatrice d'ateliers d'écriture, passionnée d'histoire, elle nous fait l'honneur de sa présence et nous présentera trois de ses romans :

- « L'insoumise » « L'Esprit du Graal » deux romans d'aventure, grandes fresques médiévales se déroulant au 11^{ème} siècle pour l'un et au début de la guerre de cent ans pour l'autre.

- « Le faiseur de diables » un polar noir plongeant dans l'univers du peintre Jérôme Bosch

LA VIE ASSOCIATIVE



Après l'organisation de la 12ème Montmich' qui a vu 222 VTTistes et 482 randonneurs arpenter les chemins de notre Drôme des Collines, l'heure du bilan a sonné pour l'Amicale Laïque ! Une année riche en événements : soirée d'Halloween, marché de Noël, ventes à emporter, repas dansant...qui s'est clôturée par la fête de la musique le 22 juin à St Michel.

Toutes ces manifestations ont permis de récolter des fonds pour le financement des projets scolaires des écoles du RPI. Les élèves de Montmiral ont pu assister à un spectacle de marionnettes, s'initier à la cuisine de saison avec l'Auberge des voyageurs, participer à des jeux sportifs partagés avec les écoles de Larnage et Ponsas... Les élèves de St Michel ont, quant à eux, pu rencontrer la compagnie de théâtre Courte Echelle et se rendre dans le Vercors pour un biathlon et une visite du Musée de la Préhistoire.

Cette année, l'association a également débloqué un fond exceptionnel pour l'installation de structures dans chacune des écoles. Une aire de jeux est en service à Montmiral, depuis mai, pour le plus grand bonheur des petits. Celle de St Michel sera bientôt mise en place.



Fête de la musique
Le 22 Juin 2024
A partir de 19h30
à St Michel sur Savasse

Démonstration de zumba kids

Concert du groupe **PEL MEL**
Projet

Buvette et restauration sur place



LA VIE ASSOCIATIVE

Opération « grand nettoyage » à l'espace du Bagnol:

Les associations et les membres du SIVU se sont rassemblés pour faire un ménage approfondi de l'Espace du Bagnol. Un grand merci à tous les bénévoles !



LA VIE ASSOCIATIVE



Défilé de Laeti'Création samedi 15 juin à l'Espace du Bagnol



Venez découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la couture.
Pour tous, dès 8 ans.

Dans la salle qui se situe dans la cour de la mairie,
de St Michel sur Savasse



**Tous les samedis
de 9h00 à 11h00**

(hors vacances scolaires)

à partir

du 14 septembre 2024

Tarifs :

- À la carte 15€ par atelier
- Carte de 10 ateliers 130€
- À l'année 396€.

Règlement en plusieurs fois possible.

ME CONTACTER

☎ +33 6 16 33 44 38

🌐 www.laeti-creations.com

📧 laeti@laeti-creations.com

📍 12750 ST MICHEL / SAVASSE



LA VIE ASSOCIATIVE

PRESENTATION DU GROUPE « AQUARELLE »

Les cours d'aquarelle nous permettent de découvrir cette technique, d'acquérir de bonnes bases et d'expérimenter les multitudes de possibilité qu'elle offre.

En effet, l'aquarelle permet d'obtenir des images très différentes, réalistes ou abstraites. Chacun évolue à son propre rythme et développe son expression personnelle.

A partir d'une photo, sur un thème donné, nous interprétons librement sous l'œil attentif de Gérard BRUNET, notre professeur qui nous guide, nous accompagne en s'adaptant à nos envies. Nous échangeons dans la bonne humeur.

C'est toujours un plaisir à la fin du cours, de comparer nos aquarelles toutes différentes...

Nous aimons la peinture AQUARELLE, parce que ça détend, ça fait rêver, ça occupe l'esprit...

PHOTOS D'AQUARELLES réalisées pour la Mairie sur le thème de SAINT-MICHEL, notre village.



Renseignements sur les cours

Où ? Dans la salle communale, à côté de la Mairie.

Quand ? 1 ou 2 mardis par mois de 9h à 12h.

Pour qui ? Pour toute personne ayant des bases en peinture.

Contact : bernard.barthelon@wanadoo.fr carm.art@hotmail.fr



COUP DE PROJECTEUR

Aux collines aromatiques... avec Stéphanie Tenchon

PORTRAIT...

C'est avec le sourire et la bonne humeur que nous avons été chaleureusement accueillis par l'ensemble de la famille Tenchon « Aux Collines Aromatiques » pour broser le portrait de Stéphanie, productrice d'herbes aromatiques et de plantes médicinales bio. Entretien particulier avec Stéphanie : passionnée d'herboristerie, sensibilisée par le bien-être et les soins par les plantes, elle produit, depuis 2013, sur ses propres terres Saint Micheloises des herbes aromatiques et des plantes médicinales en agriculture biologique. Elle assume seule son activité de « culture biologique » sur une parcelle d'un hectare avec le soutien des membres de sa famille. Les plantes aromatiques sont entièrement ramassées à la main pour ne transformer que les quantités nécessaires et éviter le gaspillage, pour conserver l'intégralité des vertus, senteurs, arômes et saveurs. « C'est mon gage de qualité » nous confie-t-elle.

En fonction des saisons, c'est une vingtaine de plantes qui sont cultivées sur sa ferme avec entre autres : plusieurs variétés de lavandes, de basilics, de la sarriette, de la camomille, du bleuet, de l'estragon...

Mais Stéphanie effectue aussi des cueillettes sauvages, telles que pissenlit, coucou, plantain, sureau, violette ...bref, tout ce que peut lui offrir la nature !

Son activité ne s'arrête pas là car elle transforme elle-même ces plantes, en huiles essentielles et en eaux florales grâce à la distillation à la vapeur d'eau. Toute la matière est sagement recyclée. D'autres plantes sont transformées en sirops, ou séchées, pour élaborer des infusions, des tisanes ou simplement en assemblage avec des sels, des vinaigres et sa toute dernière innovation : de la moutarde aromatisée.

Stéphanie fait aussi partie d'un regroupement de 5 productrices locales, un atout qui leur permet de mettre en commun de bonnes pratiques de travail, des échanges de savoirs et surtout de s'entraider.



Vous retrouverez ses produits commercialisés en circuits courts.

⇒ **A la ferme (Jours d'ouverture, horaires...) :**
Lundi de 17h à 20h du 1/04 au 24/12 ou sur RDV
au 06 16 83 42 23

⇒ **Sur la boutique en ligne :**
<http://aux-collines-aromatiques.sumupstore.com>

⇒ **Sur les points de vente suivants (dépôt vente) :**

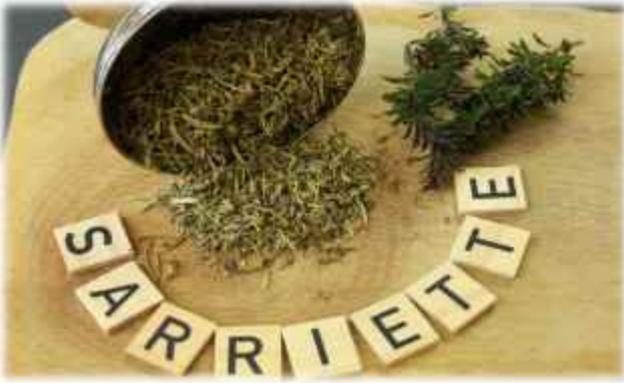
- Horizons Fermiers à Romans (dans l'enceinte du lycée horticole)
- Collines Bio à Bourg de Péage
- L'épicerie Maubourg à Valence
- Le panier Fermier à Albon
- Le Panier des Ayasses à Crest



Liens utiles pour informations :

Instagram @auxcollines

Facebook Aux Collines Aromatiques



LA RELÈVE...

Ecole maternelle de Montmiral

*« l'enseignement est le miroir
dans lequel chacun prend consi-
cience de soi-même »*

CONFUCIUS

LA CHOUETTE EFFRAIE

Le lundi 07 mai, nous sommes allés devant l'église pour rencontrer des gens de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Ils nous ont montré les nichoirs qu'ils allaient installer sur le clocher de l'église de Montmiral. Nous avons aussi vu le monsieur qui allait monter pour l'installer : un cordiste.



La chambre de ponte pour élever les poussins.



Le couloir pour que la chouette rentre.



L'entrée du nichoir pour empêcher les pigeons de rentrer.



La chouette Effraie (que l'on appelle l'Effraie des clochers) est un animal en voie de disparition. Poser des nichoirs peut aider à sauvegarder cette espèce.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Les enfants ont proposé des chants et des danses lors de la Kermesse, dans la cour de l'école de St Michel sur Savasse. Le public était nombreux pour les applaudir. Bravo aux jeunes participants qui nous émerveillent chaque année.



Jeudi 20 juin, les élèves de St Michel ont présenté 3 pièces de théâtre à l'espace de Bagnol. Une belle performance avec beaucoup d'éloquence pour ces jeunes talents ! Les débuts sur les planches sont prometteurs. Merci aux artistes et à l'équipe encadrante.



LE POINT JEUNES

CONTACT

Service Enfance Jeunesse
04 75 72 84 53
enfance.jeunesse@valenciametropole.fr
13-15, rue Rabourt à Ramona
jeunesse_valenciametropole.fr



Scannez ce QR code afin d'être sur l'adresse jeunesse.



DES SORTIES ET DES ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

3 types d'actions sont mises en place dans un Point Jeunes :

- **Les actions « découverte »**
Des sorties imaginées et proposées par les animateurs pour te faire (re) découvrir ton territoire.
- **Les actions « loisir »**
Tu organises l'activité de ton choix, seul ou avec tes amis, accompagné de ton animateur.
- Tu as envie de t'investir et d'avoir de vraies responsabilités ? Les animateurs t'aident à créer et à faire vivre ta « junior association ».



Pour les actions « loisir » et « junior association », tu devras défendre ton projet devant un jury composé d'élus et de professionnels de la jeunesse, qui se rassemble tous les mois. Ensemble, ils décideront d'accompagner le projet ou te donneront des conseils pour l'améliorer.



REN AU POINT JEUNES
LE PLUS PROCHE DE
CHEZ TOI !



LES POINTS JEUNES

11-17 ans



Tu as entre 11 et 17 ans et tu habites dans l'une des communes de moins de 5000 habitants de l'Agglo ?

Les Points Jeunes sont faits pour toi !

» Tu peux aller dans le Point Jeunes de ton choix : il y en a 7 fixes + 1 mobile (le Pop-corn) + 1 virtuel (disponible sur ton Discord à ton animateur).

» Tu peux t'y poser, y retrouver tes amis, discuter, profiter des jeux disponibles et même monter un projet !

LISTE DES POINTS JEUNES

• **Point Jeunes mobile « Pop-corn »**
Nord : 06 42 22 40 06
Sud : 06 99 09 52 17

• **Point Jeunes**
Mouze-Saint-Eusèbe
Place Elysée Mortel
06 98 30 83 23

• **Point Jeunes Clérieux**
Chemin des Chevriers
06 89 68 99 07

• **Point Jeunes Aïazan**
Place de la Mairie
07 60 03 96 12

• **Point Jeunes**
St-Paul-lès-Ramona
Chemin des Auréoles
06 99 52 85 30

• **Point Jeunes**
La Bourne-d'Issatun
Place de la Mairie
06 80 91 52 17

• **Point Jeunes**
Boussomont-lès-Valencia
Chemin des Écoles
06 98 79 30 13

• **Point Jeunes Cherpier**
10, Impasse de la Poterie
06 55 21 14 43

• **Points Jeunes associatifs**
Brevinçon : 04 75 60 84 73
Châteauneuf-sur-Isère : 04 75 71 86 43

HORAIRE

du mardi au dimanche, de 14h à 18h
du lundi au vendredi, de 16h à 18h30
Périodes de fermeture programmées
du mardi au dimanche, de 14h à 18h30

Retrouve les animations dans les Points Jeunes de ton coin.



Le Pop-corn, c'est un Point Jeunes mobile.

Il s'arrête tous les 15 jours et dessert les communes de : Barcelonne, Châteaubouble, Combouin, La Rivière-Camille, Clérieux, Feyrie, Crépel, Le Châlon, St-Christophe-en-Lairis, St-Laurent-d'Orey et Valberbasse.

CONTACT

Guilhem : 06 42 22 40 06
Jacques : 06 99 09 52 17

enfance.jeunesse@valenciametropole.fr

A l'espace du Bagnol depuis le 17 avril 2024

Le Maison d'Assistantes Maternelles « Les Miniziny's » dispose de places à temps plein à partir de septembre 2024.

Viens sur la commune de Saint Michel sur Savanne pour à côté de l'église nous offrir un coup de main pour nous aider ainsi que de répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à nous joindre au 04-75-45-58-12

VINCENT Bezzelin - VÉLIZY Christine - VINCENT Marie
Assistantes Maternelles Agglo



LA LOI APER

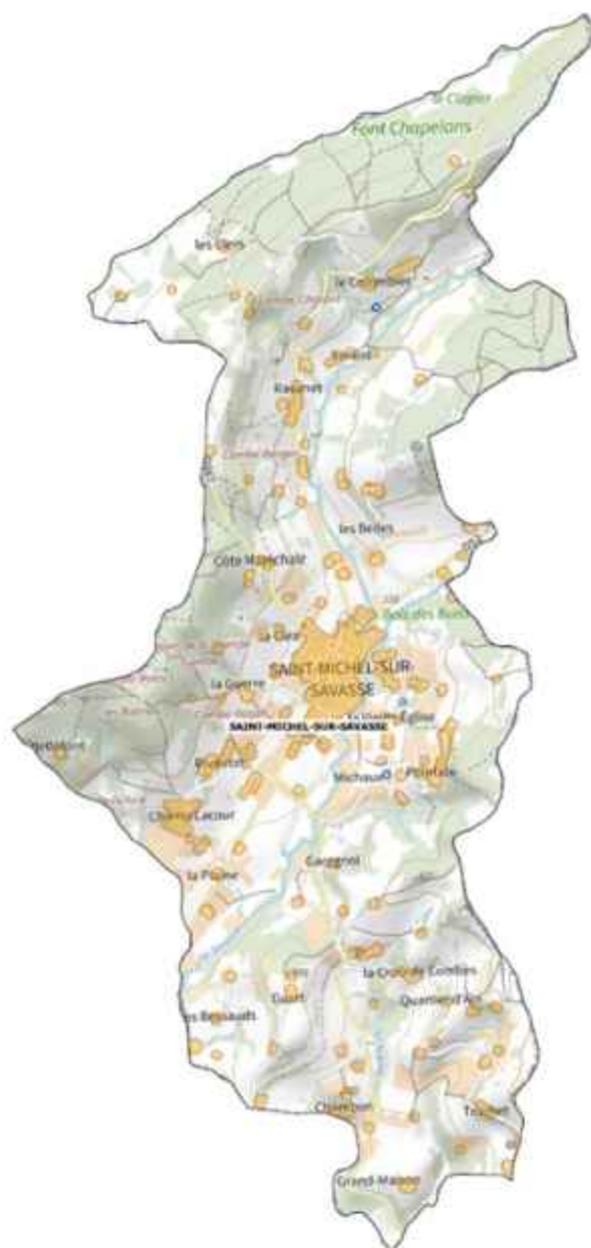
La loi APER relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 a pour objectif de réduire le recours aux énergies fossiles et d'intensifier la production d'énergies renouvelables. A l'avenir, les énergies renouvelables (ENR) devront représenter au moins 40 % de la production d'électricité en France.

La loi APER prévoit la participation des communes à l'atteinte de cet objectif puisqu'il appartient aux communes d'identifier les zones d'accélération favorables à l'accueil de projets ENR. Ces zones bénéficieront d'une procédure simplifiée pour l'accueil de projets ENR.

Les élus du conseil municipal de St Michel sur Savasse ont travaillé sur le zonage et proposent une cartographie des sites potentiels, selon le type d'ENR.

Zone solaire en toiture

Tous les bâtiments privés et publics

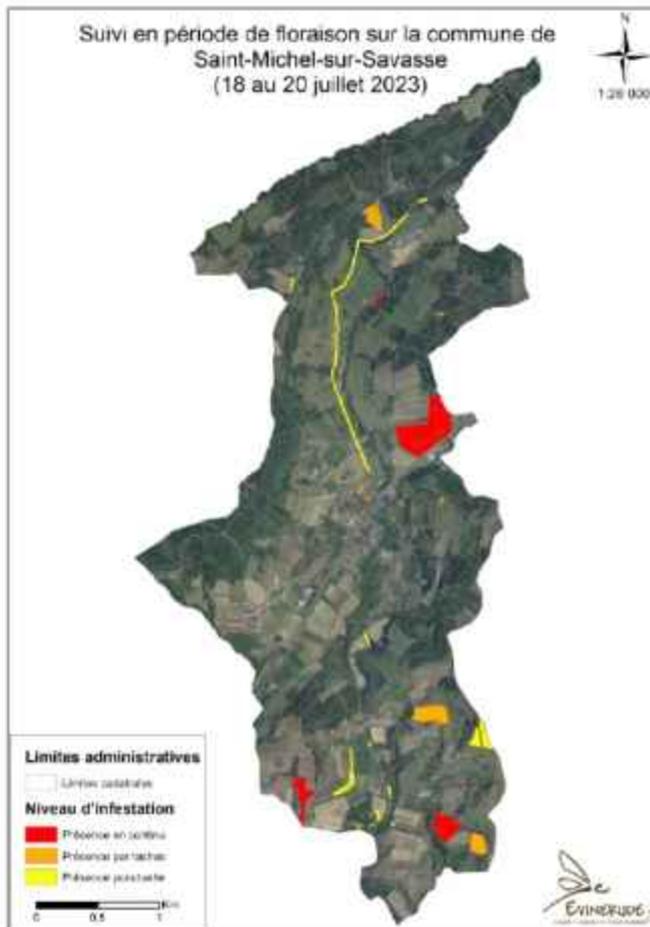


Zone solaire au sol

Parcelles communales



RAPPORT AMBROISIE



RAPPORT D'ÉTUDE

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



Commune de Saint-Michel-sur-Savasse



Tableau 2 : Répartition par typologie de milieu

Nb - typo milieu	Nb d'alertes	Surface (ha)
Champ/Prairie	18	31,86
Chemin	2	0,02
Route	14	0,30
Total	34	32,18

31,86 ha des surfaces infestées de la commune sont des surfaces agricoles. Les types de cultures les plus touchées sont les céréales à paille avec 12,66 ha infestés, soit 40% des surfaces et les colzas avec 11,97 ha soit 38% des surfaces agricoles.

En 2023, lors du premier passage le territoire infesté représentait au total 32 ha sur les 1111 ha que représente la commune, soit 3 % du territoire communal infesté par l'Ambrosie.

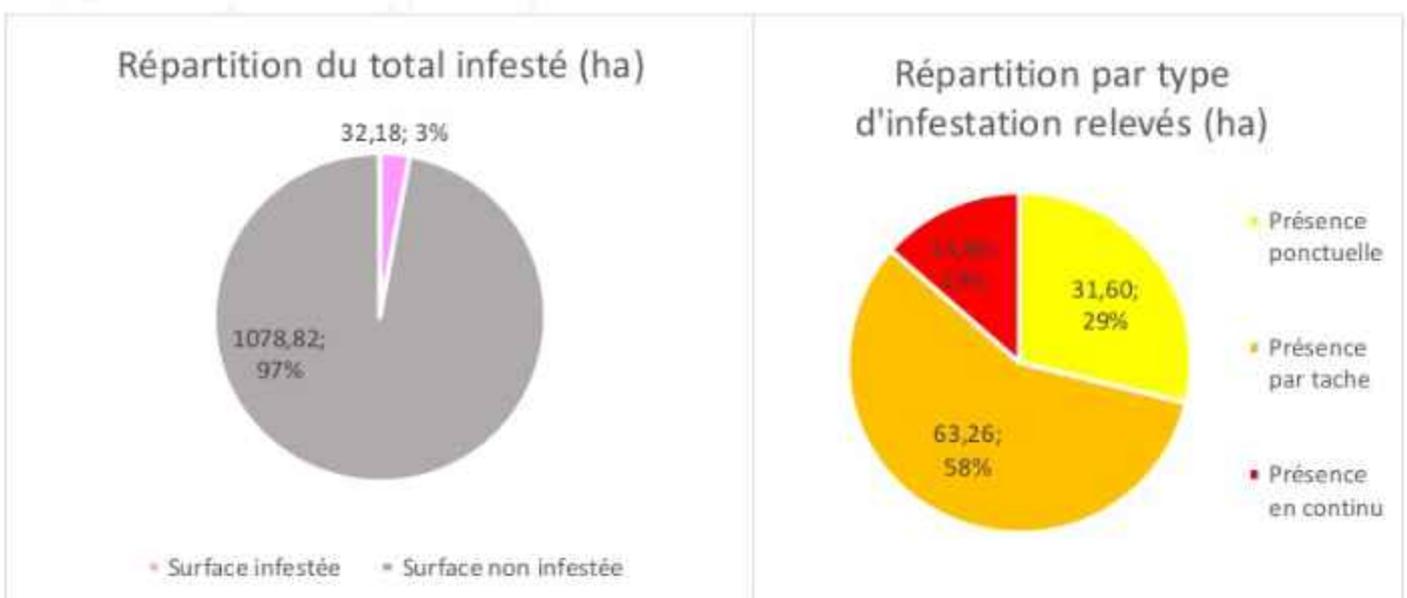


Figure 6 : Répartition des surfaces et linéaires infestés sur la commune de Saint-Michel-sur-Savasse en 2023 suite au premier passage.

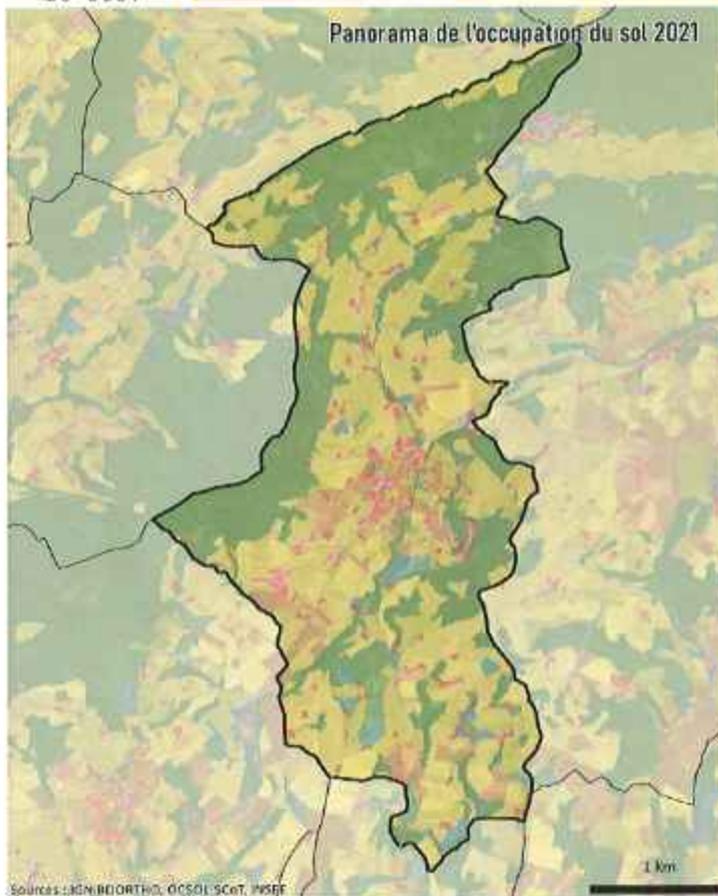
RAPPORT D'OCCUPATION DES SOLS

PORTRAIT
DES COMMUNES
DU SCoT

Saint-Michel-sur-Savasse

OCSOL
ROVALTERRA

Occupation du sol
du SCoT du Grand Rovaltain



EPCI : CA Valence-Romans Agglo
Armature SCoT : Village rural

Population
2021 : 563 habitants
2011 : 536 habitants
Variation annuelle : + 0.49%



Sources : IGN, BDORTHO, OCSOL SCoT, INSEE



Territoires urbanisés



Territoires agricoles



Territoires forestiers
et semi-naturels

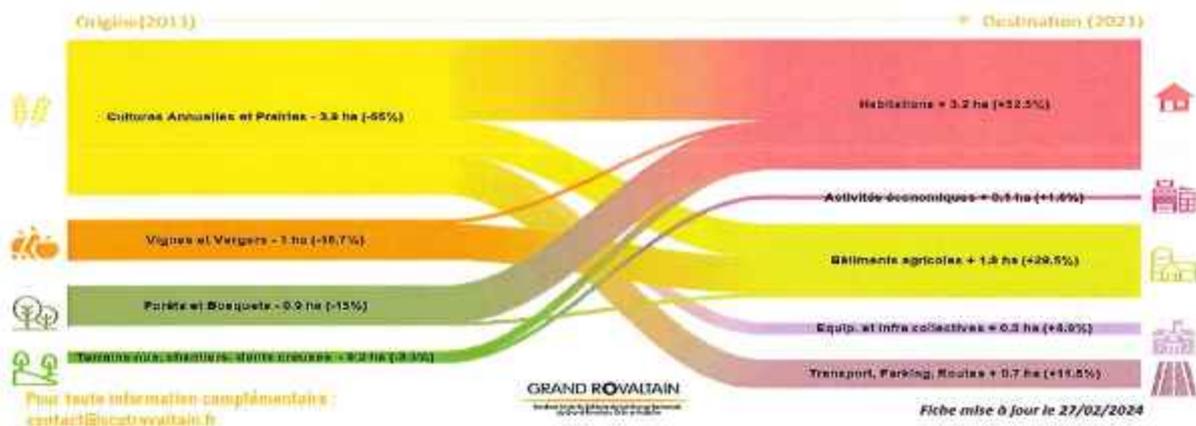


Surfaces en eau
et abords

				Comparaison Village rural *	
	Superficie 2021	% 2021	Évolution 2011-2021	% 2021	Évolution 2011-2021
Territoires urbanisés	81.4 ha	7.1 %	+5.6 ha (+7.4 %)	7.4 %	+4.9 %
Territoires agricoles	604.7 ha	52.9 %	-4.7 ha (-0.8 %)	46.6 %	-0.6 %
Territoires forestiers et semi-naturels	457.8 ha	40 %	-0.9 ha (-0.2 %)	45.5 %	-0.2 %
Surfaces en eau et abords	0 ha	0 %	+0 ha (+0 %)	0.5 %	-0.2 %

Comment s'opèrent les changements
d'occupation du sol sur mon territoire ?

+ 6.1 ha de surfaces urbanisées
entre 2011 et 2021 *
dont **5.8 ha** sur des espaces naturels et agricoles



Pour toute information complémentaire :
contact@scot-rovaltain.fr

DON D'ORGANES



CHARTRE VILLAGE AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

La commune de Saint Michel sur Savasse, représentée par son Maire, Pierre COLOMB, en vertu d'une délibération du 6 février 2024

Et

Le collectif Greffes+ représenté par Mr BERGERET Jean-Claude, Président d'honneur de France Rein Drôme Ardèche
Convient d'un commun accord de signer cette charte.

Préambule :

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donateurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donateurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

Objectifs de la charte :

Pour atteindre ces objectifs, la commune de Saint Michel sur Savasse se propose donc de devenir "Village ambassadeur du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Village Ambassadeur du don d'organes », et en les tenant toujours visible.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de votre mobilisation en faveur du don d'organes et de la greffe, vous pouvez :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donateurs), en y conviant les médias locaux, afin de contribuer à faire du 22 juin, la journée où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de votre commune, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donateurs et leurs proches, pour afficher votre engagement tout au long de l'année ;
- Diffuser, via les bulletins et médias municipaux ou dans la presse locale des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches et promouvoir l'application du don d'organes ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe.

Le Collectif G+ s'engage, selon ses possibilités, à apporter l'aide nécessaire à la réalisation de ces actions avec notamment la mise à disposition d'outils de communication et de bénévoles.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 13 Avril 2024

Pour la commune,
Le Maire,
Pierre COLOMB



Pour le Collectif Greffes+
Le Président honoraire,
Jean-Claude BERGERET

Don d'organes et de tissus
Adoptez le ruban vert



**TOUS RECEVEURS
TOUS DONNEURS**

À l'initiative d'associations, avec le soutien de
l'Agence de la biomédecine et
la Fondation de l'Académie de Médecine

Ce ruban vert est le symbole
adopté par les associations
soutenant le don d'organes
et de tissus.

Il rappelle à tout citoyen que, selon la loi
française, nous sommes tous donneurs, sauf si
nous avons exprimé notre refus de notre vivant.

Pour cela, **plusieurs possibilités** :

- 1 Le principal et plus sûr moyen de faire respecter son opposition et de protéger ses proches est de s'inscrire sur le registre des refus : www.registrenationaldesrefus.fr
- 2 Donner à ses proches un écrit daté et signé exprimant son opposition, qui sera remis à l'équipe de coordination de prélèvements d'organes.
- 3 Un proche peut faire valoir l'opposition formelle exprimée par le défunt. Il devra alors en témoigner par écrit et remettre le document daté et signé à l'équipe de coordination.

Le ruban vert se veut aussi le signe distinctif
de la gratitude exprimée par la société à
tous les donneurs d'organes et de tissus.



EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAIT du PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
www.saintmichelsursavasse.fr

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril à 20 heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD

Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY

Procurations : Ghislaine BARTHELON à Jérôme MALORON, Virginie TARDY à Séverine CAPOGNA
Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	Commune
Dépenses fonctionnement	305 737,86 €
Recette fonctionnement	405 310,72 €
Résultat de l'année	99 572,86 €
Résultat antérieur	91 395,77 €
Résultat définitif	190 968,63 €
Dépenses investissement	291 980,88 €
Recettes investissement	288 722,07 €
Résultat de l'année	-3 258,81 €
Résultat antérieur	48 697,43 €
Résultat définitif	45 438,62 €

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2024

Comme chaque année, le conseil municipal doit se prononcer sur les taux des impôts locaux.

Ainsi, en 2024, sans changement de taux, les recettes prévisionnelles sont les suivantes :

- 30,51 % (taux de TFPB) x 462 300 (base prévisionnelle) soit 141 048 € de taxe foncière sur les propriétés bâties
- 63,63 % (taux de TFPNB) x 29 800 (base prévisionnelle) soit 18 962 € de taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 12 % (taux de TH) x 40 500 (base prévisionnelle) soit 4 860 € restant de taxe d'habitation
- 34 179 € de « Coco » pour compenser la suppression de la TH

Soit 199 049 € (au lieu de 188 184 € perçu l'an dernier, en raison de l'augmentation prévisionnelle des bases).

Il est proposé de ne pas augmenter les taux.

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux des impôts locaux comme précédemment pour l'année 2024, soit : TFPB = 30,51 % TFPNB = 63,63 %

Voté à l'unanimité

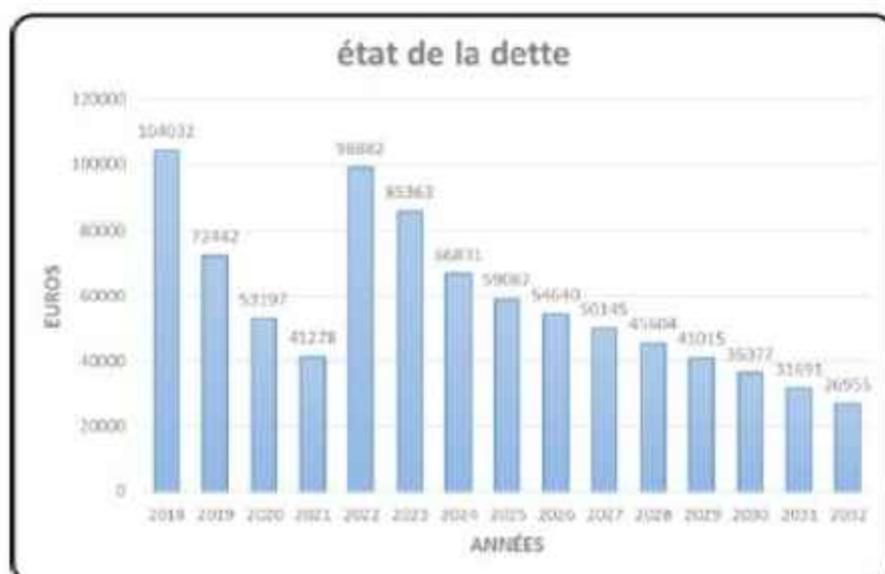
A titre de comparaison, les taux moyens du Département sont les suivants :

- TFPB : 37,12% - TFPNB : 59,62% - TH : 21,01%.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2024	Chapitres	Libellé	BP 2024
011	Charges à caractère général	93 722,00 €	70	Produit des services	20 917,00 €
012	Charges de personnel	85 068,00 €	73	Impôts et taxes	270 579,95 €
65	Autres charges de gestion co	295 356,74 €	74	Dotations et participations	74 958,00 €
66	Charges financières	630,00 €	75	Autres produits de gestion co	23 539,00 €
	TOTAL DRF	474 776,74 €	013	Atténuation de charges	- €
023	Virement à la section d'invest	47 127,91 €	76	Produits financiers	- €
014	Atténuation de charges	1 000,00 €		TOTAL RRF	389 993,95 €
042	Amortissement et provisions	5 078,04 €	042	Opérations d'ordre entre sect	2 440,00 €
	TOTAL DOF	53 205,95 €		TOTAL ROF	2 440,00 €
002	Résultat N-1 Déficit	- €	002	Résultat N-1 Excédent	135 548,74 €
	TOTAL DEPENSES FONCT	527 982,69 €		TOTAL RECETTES FONCT	527 982,69 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2024	Chapitres	Libellé	BP 2024
20	Immo incorporelles	1 000,00 €	13	Subventions d'investissement	66 829,20 €
21	Immo corporelles	166 305,00 €	16	Emprunts	- €
23	Immo en cours	100 000,00 €	10	Dotation et fonds divers	42 491,00 €
16	Emprunts	8 145,00 €	1068	Excédent de fonct capitalisés	55 419,89 €
	TOTAL DRI	275 450,00 €		TOTAL RRI	164 740,09 €
040	Opérations d'ordre entre sect	2 440,00 €	001	Virement de la section de fon	47 127,91 €
041	Intégration	- €	040	Opération d'ordre entre secti	5 078,04 €
	TOTAL DOI	2 440,00 €	041	Intégration	- €
001	Résultat N-1 Déficit	- €		TOTAL ROI	52 205,95 €
	Restes à réaliser	23 688,66 €	001	Résultat N-1 Excédent	45 438,62 €
	TOTAL DEPENSES INVEST	301 578,66 €		Restes à réaliser	39 191,00 €
				TOTAL RECETTES INVEST	301 578,66 €



UN MOT D'HISTOIRE 1944-2024

Décombres du collège (emplacement du futur lycée Albert Triboulet), détruit au cours des combats pour la libération de Romans de l'occupant allemand par les résistants, le 22 août 1944.



Défilé du 11ème régiment de cuirassiers, côte des Cordeliers, après la seconde libération de la ville, le 30 août 1944



Maquisards descendant la côte des Cordeliers à bord d'un camion des établissements Vacher, quelques jours après la libération du 30 août 1944.



Le pont vieux, sur la rivière de l'Isère, après l'explosion du 30 août 1944, provoquée par les soldats allemands en déroute : à gauche, les quais de l'Isère et la collégiale Saint Barnard.



Place Jean-Jaurès, des immeubles en ruine après avoir été incendiés le 22 août 1944 au cours des combats pour la libération de la ville par les résistants.



Après la libération de Romans le 30 août 1944, des soldats américains avec des résistants dans les rues de la ville.

Défilé des résistants devant le magasin de vêtements "La Grande Maison", côte des Cordeliers, quelques jours après la seconde libération de Romans le 30 août 1944.



Après la seconde libération de Romans le 30 août 1944, défilé des maquisards dans les rues de la ville.



Ecole des filles
à St Michel sur Savasse en 1944

Ecole des garçons
à St Michel sur Savasse en 1944



Sources : archives des Mémoires de la Drôme

CHRONIQUE MÉTÉO

Chronique météo de Marcelle Peillet

Novembre et décembre ont été pluvieux ! Bien sûr, l'eau était bienvenue mais elle n'a pas fait que des heureux puisque de terribles inondations ont touché le nord de la France ; de nombreuses habitations ont été dévastées par les crues des rivières pourtant paisibles habituellement.

Chez nous, l'hiver s'est installé avec fraîcheur, brouillard et petites gelées mais aussi quelques coups de tonnerre et des éclairs étonnants en cette saison. La météo est déboussolée...

Le père Noël fait sa tournée sous un beau ciel bleu et des températures clémentes : c'est Noël au balcon !

Janvier et la nouvelle année débutent sous le soleil et des journées tempérées : on aurait pu croire que le printemps était arrivé... Balades et jeux au City Park ont attiré de nombreux clients ! Mais dès le 5, brusque changement de temps : grand vent du nord, pluie froide, faibles gelées et même quelques flocons de neige s'invitent. S'ensuit une météo capricieuse : les degrés varient de 10° à 0° puis l'inverse se produit et cela recommence plusieurs jours d'affilée.

La douceur nous entoure une grande partie du mois de **février**. Primevères et violettes sortent de terre, les oiseaux chantent, les prairies reverdissent, les pêchers commencent à fleurir sous le soleil et quelques petites giboulées. Le printemps s'annonce !

Mars commence calmement avec 12° le matin du 2... Mais le 3, voilà la neige qui blanchit les côteaux. Elle fond rapidement et le 20, le printemps est parmi nous : 20 ° l'après-midi, ciel bleu. Les nuits restent fraîches, les gelées blanches recouvrent le sol. Dans la nuit du 26 au 27, on se réveille avec de gros flocons comme compagnons. Puis arrive un passage cévenol avec un grand vent de sable et même quelques coups de tonnerre. La météo souffle le chaud et le froid...

En avril, le proverbe bien connu s'est vérifié : on ne s'est pas découvert d'un fil ! Le soleil du 1^{er} jour a vite été chassé par des éclairs, des coups de tonnerre et une forte pluie mêlée de quelques grêlons. Une petite semaine avec des températures plutôt estivales accompagnées d'un vent du sud soutenu a suivi. Cela n'a pas duré puisque le vent a brusquement changé de direction, passant au nord ; grésil, fraîcheur intense et neige sont arrivés vers le 15. Ce temps capricieux a continué jusqu'à la fin du mois, perturbant jardiniers et randonneurs.

Pour le mois de **mai**, le constat est sans appel : la pluie a été notre compagne fidèle et le soleil s'est fait rare, à part pour le Week-end de l'Ascension. Les saints de glace se sont fait oublier quelques jours... Hélas cela n'a pas duré. Les caprices du temps !

BON A SAVOIR

Fermeture estivale de la mairie du 12 au 21 août inclus



Une nouvelle bibliothèque
dans un nouvel espace !

De nombreuses nouveautés
à découvrir !

Nouveaux horaires de permanences :

MARDI de 16h30 à 18h30

VENDREDI de 16h30 à 18h30

Salle communale

106 rue des deux clochers, petite place derrière l'église

À Montmiral

Venez nous rencontrer !

TRIBUNE LIBRE

LE GRAND THÉÂTRE DU MONDE

L'idée n'est pas nouvelle d'utiliser l'image du théâtre pour exposer sa vision du monde. Pour Platon, le monde était un spectacle d'ombres projetées sur la paroi d'une caverne. Pour Jean de Salisbury, *la vie de l'homme sur Terre est une comédie, où chacun oublie qu'il est en train de jouer un rôle*. Pour La Fontaine, le monde était "une ample comédie aux cent actes, et dont la scène est l'univers". Pour Shakespeare "le monde entier est un théâtre, et les hommes et les femmes ne sont que des acteurs ; ils ont leurs entrées et leurs sorties." Cela m'a donné l'idée de vous inviter dans mon théâtre, je vous y raconterai à ma façon l'histoire des êtres vivants.

Le théâtre ne donne pas à voir la réalité mais sa représentation telle que l'auteur la perçoit en fonction de ses valeurs, de ses convictions et de ses connaissances. C'est sa vérité et rien d'autre. Le recours à l'artifice du théâtre l'exonère de l'obligation d'argumenter ses affirmations. Le spectateur en pense ce qu'il veut ; la validité d'une idée n'est pas relative au nombre de gens qui la partagent.

PROLOGUE.

Comme on disait jadis Au théâtre ce soir : " la pièce que j'ai l'honneur de vous présenter s'intitule "L'odyssée de la vie sur Terre". C'est une saga cruelle et absurde : cela fait 3,7 milliards d'années que les êtres vivants partis de rien errent dans un labyrinthe qui mène nulle part.

La pièce se déroule en six épisodes qui suivent la même trame. Chaque épisode est consacré à une espèce. Elle apparaît, grandit, domine le monde et puis s'effondre en même temps que la quasi-totalité des autres espèces. On appelle cela une extinction de masse. Le sixième épisode est en cours de réalisation. Nous en sommes les héros. Nous dominons le monde.

DÉCOUPAGE, DÉCOR, DISTRIBUTION, SCÉNARIO.

La pièce se passe dans ce que La Fontaine l'appelait l'Univers et que nous appelons l'environnement. Dans l'acception la plus couramment admise, l'environnement désigne l'ensemble des êtres vivants et le milieu dans lequel ils vivent. Bref, ce que l'on appelle le monde, la nature, la planète, etc.

Les acteurs sont les êtres vivants, c'est-à-dire les espèces animales ou végétales qui naissent, grandissent, se reproduisent et meurent sur Terre. Environ 8,7 millions d'espèces sont actuellement présentes sur la planète, entre 10 et 20 millions les ont précédés et ont disparu.

L'odyssée de la vie est marquée par la fatalité qui pèse sur les êtres vivants contraints de chercher dans un environnement dont ils sont partie prenante de quoi satisfaire leurs besoins vitaux : nourriture et perpétuation de l'espèce. L'assouvissement de leur irrépressible instinct de conservation les dresse les uns contre les autres. Chacun est le prédateur et la proie d'un autre.

La Terre est un coupe-gorge. Sa loi est implacable : celui qui gagne survit jusqu'à la prochaine bataille, celui qui perd disparaît à jamais. Avec une cote de 1 contre 8,7 millions, les chances de victoire définitives sont nulles. Les espèces survivent au préjudice les unes des autres, et encore pas très longtemps. À terme, toutes les espèces sont menacées d'extinction. Soit parce qu'elles sont anéanties par les autres, soit parce qu'elles s'auto détruisent. À la

fin du dernier acte, la vie elle-même disparaîtra. Personne ne peut dire avec certitude quelle espèce aura le dernier mot, mais ce ne sera pas l'espèce humaine, nous aurons tiré notre révérence depuis longtemps.

Si l'on ramène l'histoire de la Terre à une année, celle des êtres humains occupe la dernière minute de cette année. Les premiers ancêtres de la lignée des "humains" ont fait leur entrée il y a 7 millions d'années. Homo Sapiens (c'est nous) est sur scène depuis 300 000 ans. Même s'il est la forme du vivant la plus accomplie et s'il tient actuellement le devant de la scène, l'homme finalement n'aura été qu'un figurant.

Pendant combien de temps serons-nous encore sur scène ? Difficile à dire car avec l'homme, il ne faut préjuger de rien. Pour le botaniste et paléontologue Henry Gee, les humains sont des êtres spéciaux. Nous pouvons vivre un million d'années, ou bien nous pouvons tous disparaître la semaine prochaine.

ÉPILOGUE

J'ai prévenu, l'odyssée de la vie est cruelle et absurde puisque tous ses héros sont voués à disparaître et qu'après la disparition du dernier, la Terre qui n'a jamais eu rien à faire des êtres vivants, continuera de tourner.

La situation est désespérée, mais elle n'est pas irrémédiable. Il suffit de lire autrement l'odyssée de la vie. Depuis l'origine la flèche de la vie est pointée vers l'homme. Le monde est fait pour l'homme et non le contraire. Sa finalité n'est pas de le sauver mais comme Descartes le lui enjoint *de s'en rendre maître et possesseur*.

Pourquoi s'inquiéter d'un avenir dont nous serons absents alors que nous avons tant à faire au présent ? Le temps nous est compté ? Raison de plus de jouir maintenant de ce que la vie nous offre. Les apôtres du bonheur différé se trompent et trompent ceux qui les écoutent. En matière de bonheur, mieux vaut se fier au bon sens populaire : un « tiens vaut mieux que deux tu l'auras ». Vivre se conjugue au présent ; et seulement au présent.

Lucien Parat. inesys1@orange.fr

Les partisans du bonheur différé se leurrent ou veulent nous endormir.

Ton affaire, c'est de jouer correctement le personnage qui t'a été confié ; quant à le choisir, c'est celle d'un autre. Epictète.

Notre commune face aux risques

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Un évènement naturel ou technologique potentiellement dangereux représente un risque majeur s'il s'applique à une zone où existent des enjeux humains, économiques et/ou environnementaux.

Pour faire face à ces risques qui peuvent éventuellement survenir, la commune de Saint Michel sur Savasse a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un document qui donne les consignes à tenir et les procédures à suivre pour protéger la population, les biens et organiser les secours.

En parallèle, la commune doit informer ses administrés des risques en élaborant et mettant à leur disposition un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise. L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son PCS.

Vous trouverez donc dans ce DICRIM :

- La liste des risques majeurs identifiés sur la commune de Saint Michel sur Savasse
- Les systèmes d'alerte utilisés en cas d'évènement dangereux
- Les consignes de sécurité à appliquer pour ne pas vous mettre en danger
- Le kit d'urgence 72h à se constituer pour faire face en cas de catastrophe.



► LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Du 25 juin au 7 juillet : Exposition « été de la libération » dans la salle de la cour de la mairie
- 30 juin et 7 juillet : élections législatives
- Recensement militaire : vous avez 16 ans et vous habitez sur la commune de St Michel, venez vous faire recenser en mairie
- Ouverture en mairie des inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2021
- 15 décembre 2024 : Marché de Noël intercommunal à l'espace du Bagnol (dossier d'inscription en mairie pour les exposants et les associations)


**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



VENEZ NOUS RENCONTRER !

Nous vous informons que nos Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées sont ouverts au public, sur RDV ou en spontanée.

Coordonnées CIRFA :

Bureau Air du CIRFA de GRENOBLE
10 Rue Cornélie Gémond – 38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 76 22 22

Tous nos conseillers en recrutement sont mobilisés pour traiter vos demandes d'informations, de candidatures ou le suivi de votre dossier, dans les meilleurs délais possibles.

Vous pouvez les joindre par téléphone, mail, via nos réseaux sociaux de recrutement et bien sûr continuer à effectuer vos candidatures en ligne.

L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE RECRUTE !

LE RECRUTEMENT

L'Armée de l'Air et de l'Espace recrute plus de **3800 jeunes en 2024 !**

Avec plus de **50 métiers disponibles**, il y en aura donc un fait pour vous !

Accessible dès le niveau 3ème



Le Département propose

L'ÉTÉ DE LA LIBÉRATION DRÔME 1944

exposition itinérante



devenir-aviateur.fr

ON PEUT ÊTRE INFORMATICIEN ET DANS L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE.

L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE
RECRUTE ET FORME À PLUS DE
50 MÉTIERS DANS 13 DOMAINES.



Pour plus d'informations rendez-vous sur
devenir-aviateur.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie :

secrétariat : 04.75.02.63.48
Email : saintmichelsursavasse@valenceromansagglo.fr
Site : www.saintmichelsursavasse.fr
Horaires d'ouverture au public : le lundi de 16 h à 19 h,
le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
Permanence du Maire et des adjoints : le lundi de 17h à 19h

Ecoles :

Elémentaire : 04.75.05.00.74
Maternelle : 04.75.02.74.24
Cantine/garderie : 09.63.69.00.74

La pesée à la bascule : 04.75.02.93.93

La boulangerie : 04.75.05.90.14

L'Agence postale à la Mairie de Montmiral :

tél : 04.75.45.39.50
Horaires d'ouverture : le mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

Les bennes tournantes à Montmiral :

(intersection de la RD52 et du chemin de la Jassaudière)
Prochaines dates: 21 septembre et 23 novembre

Les Services d'urgence : Pompiers 18

Samu 15

Police 17

Gendarmerie 04.75.45.11.13

Suivez les informations du panneau lumineux depuis
votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur
via le lien :

<https://saintmichelsursavasse.infos-municipales.fr>

Aquarelle « l'église de St Michel » de M. Bernard BARTHELON- Copyright ©

